

# Vivre à martres

Bulletin municipal - Octobre 2023



**SOMMAIRE**

Le mot du Maire p.3

**Le Conseil Municipal**

Principales délibérations p.4

Petites Cités de Caractère p.4

**Les infos de la rentrée**

École p.5

Associations p.5

**C'est nouveau à Martres**

Nouveaux commerces p.6

Nouvelles associations p.6

**Urbanisme**

Plan Local d'Urbanisme p.7

Adressage p.7

**Petites Villes de Demain**Opération de Revitalisation  
du territoire p.8

Opération façades p.9

**L'école Jean de La Fontaine**

Du côté des maternelles p.10

L'association des parents d'élèves p.10

Du côté des primaires p.11

La recette du chef p.11

**L'espace jeunes**

Nouvelle gouvernance p.5

Projets p.5

**Ça bouge à Martres**Retour sur les évènements  
de l'été p.13**Culture**

Angonia p.14

Grand presbytère p.15

Médiathèque p.16

**La vie à l'EHPAD**

Activités &amp; témoignages p.17

Association ASP p.17

**Eleance**

Infos travaux p.18

Déclaration des usagers  
sous oxygène p.18**Tranches de vie**

État civil p.23

Infos mairie p.23



Chères martraises, Chers martrais,

Une nouvelle année scolaire a débuté, nos élèves, nos enseignants ont retrouvé l'école qui a subi quelques travaux d'entretien pendant les semaines de congés et nos associations sportives, culturelles, artistiques et festives ont retrouvé les locaux mis à leur disposition pour une nouvelle saison que j'espère passionnante.

Nous avons commencé le mois de septembre avec la célébration, non sans une certaine fierté, de notre labellisation **Petite Cité de Caractère®**. Du caractère, Martres-Tolosane en a, cette labellisation le confirme, c'est la reconnaissance d'un patrimoine riche existant dont nous héritons, c'est la reconnaissance aussi d'un travail de préservation et de valorisation que nous ne cessons de mener ; artisans, élus et agents de la commune, nous nous y employons depuis longtemps, depuis toujours..., et nous nous y emploierons encore demain ! La cité artiste a su préserver à travers les âges, ses traditions, ses légendes et son patrimoine.

En ce mois de septembre, nous avons eu l'honneur d'accueillir, grâce aux Amis du Verbe, une 20<sup>ème</sup> édition exceptionnelle du Festival du verbe avec, notamment, - M -, Dany Boon, Charlélie Couture, Arthur H et notre incontournable Dick ANNEGARN, auteur compositeur interprète et Président des Amis du verbe. Rendez-vous cet automne à l'Epicentre.

La conjoncture demeure difficile pour tous mais nous continuons à œuvrer pour soutenir les plus fragiles, en lien avec nos partenaires locaux, départementaux et régionaux. Nous poursuivons par ailleurs nos investissements, nos projets et les études qui dans le cadre du dispositif « **Petites villes de demain** » nous permettent de maintenir le dynamisme et l'attractivité du centre bourg.

Avant de vous laisser poursuivre la lecture de ce journal, et d'y découvrir quelques unes des actions menées par la municipalité, je vous invite à visiter le **22<sup>ème</sup> Salon des Arts et du Feu**, les 27, 28 et 29 octobre. Cette année encore nous accueillerons les meilleurs artisans d'art de la région et notre invitée d'honneur, la prestigieuse Porcelaine de la Manufacture royale de Meissen, porcelaine de Saxe en Allemagne, berceau de la porcelaine européenne. J'ai le plaisir de vous convier à son **inauguration vendredi 27 octobre à partir de 14h**, durant laquelle nous présenterons l'ensemble des 100 exposants et que nous clôturerons en partageant le pot de l'amitié.

Bonne lecture,

*Fidèlement,  
Leïa Gojard*



Cérémonie commémorative du

14 juillet 2023

En présence des jeunes martrais et de la batterie fanfare

## Conseil municipal

### Séance du 6 septembre 2023

- ◆ Convention avec la commune de Palaminy pour la fabrication des repas de la restauration scolaire
- ◆ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour le poste de psychologue scolaire 2022/2023
- ◆ Demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne et à la Région Occitanie pour l'édition 2023 du Salon des Arts et du Feu
- ◆ Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour l'acquisition d'un fourgon équipé pour les services techniques

### **Prochain Conseil municipal le jeudi 12 octobre**

Retrouvez toutes les délibérations sur [www.mairie-martres-tolosane/Conseilmunicipal](http://www.mairie-martres-tolosane/Conseilmunicipal)

## **15 septembre ● Cérémonie d'inauguration de la labellisation Petites Cités de Caractère®**

« Le concept de Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

Ces villes, autrefois centres administratifs, politiques, religieux, commerciaux, militaires, ... ont souvent vu leurs fonctions urbaines se réduire après les révolutions administratives et industrielles de la France. Elles ont perdu une grande partie de leurs fonctions urbaines, et se sont retrouvées sans la population et les moyens financiers pour entretenir cet héritage.

Le projet des Petites Cités de Caractère® est de fédérer les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires. »

M. le Maire en présence de **Jean-Pierre LEFLOCH**, Président des Petites Cités de Caractères d'Occitanie, **Marie-Caroline TEMPESTA**, Conseillère régionale et **Philippe TERRANCLE**, Directeur du Projet Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées ont dévoilé le panneau de ville Petite Cité de Caractère.

Celui-ci marque dès l'entrée du cœur historique du village, la particularité patrimoniale et architecturale de notre petite cité de caractère.

La cérémonie s'est prolongée sous la halle aux grains avec la signature du diplôme d'obtention de la marque.



## Nos engagements pour l'école

Les élèves et les enseignants du Groupe scolaire Jean de La Fontaine ont repris le chemin de l'école, la gestion est une compétence communale dans laquelle nous sommes pleinement engagés pour permettre aux enfants et aux personnels d'évoluer dans les meilleures conditions. Un certain nombre de dépenses sont prises en charge par le budget communal pour un total de 282927 € en 2022, soit 936 € par enfant et par an.

Eau & assainissement	3 196,49 €
Energie-électricité	9 004,02 €
Autres fournitures non stockées	932,00 €
pharmacie	40,45 €
Fournitures d'entretien	975,34 €
F.de Petit Equipement	5 008,00 €
Fournitures scolaires	13 031,13 €
Contrats prestatat° services	3 000,00 €
Bâtiments publics (travaux charpente)	4 034,50 €
Maintenance	1 333,50 €
Primes d'assurances	553,71 €
Etudes et recherches	5 688,00 €
Doc. générale et Technique	184,00 €
transports	3 830,00 €
Frais de télécommunication	213,43 €
<b>Total charges à caractère général</b>	<b>51 024,57 €</b>
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>231 902,51 €</b>
<b>Total général</b>	<b>282 927,08 €</b>
<b>Total charges pour 1 élève /302</b>	<b>936,84 €</b>

**Le tableau des dépenses de fonctionnement** du Groupe scolaire (maternelle + élémentaire) pour les 302 élèves de l'année 2021 / 2022.

- Une ASTEM à mi-temps a été recrutée en septembre 2022 afin de venir en soutien de la classe Grande Section maternelle + CP.
- Au titre de l'entretien des bâtiments, la commune a dépensé 9722,50€, dans le cadre des études pour la réparation de la charpente du bâtiment scolaire et des travaux d'entretien.
- L'année scolaire 2021 / 2022 a permis la reprise des sorties scolaires, freinées par la Covid. Sorties ski, voyage en Espagne et sorties pédagogiques diverses.
- Aussi, la médiation culturelle auprès des élèves, effectuée par nos agents des services Angonia, Grand presbytère et Médiathèque représente l'équivalent du travail d'un agent à mi-temps.

**La restauration scolaire** est également un service communal, qui permet à nos élèves d'avoir accès à une alimentation équilibrée, variée, cuisinée sur place avec la volonté du chef cuisinier de proposer un maximum de produits locaux et issus de l'agriculture biologique.

Le coût de fabrication des repas fait apparaître une forte augmentation (+45% par rapport à 2017) : fluides, matières alimentaires, contrats d'entretien, salaire des agents... Le coût total d'un repas est de 5,32€ en 2022, partiellement pris en charge par la commune. Une nouvelle grille tarifaire est entrée en vigueur en septembre 2023, votée par le Conseil municipal du 7 juillet 2023. Les tarifs qui n'avaient pas été réévalués depuis 2017 augmentent en moyenne de 5,2% pour les familles.

	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF
Communes de la carte scolaire	< 400 €	0,95 €
	401€ à 700 €	1,00 €
	701 € à 800 €	1,76 €
	801€ à 1000€	1,98 €
	1001€ à 1250€	2,21 €
	>1250€	2,76 €
Communes hors carte scolaire	< 400 €	0,95 €
	401€ à 700 €	1,00 €
	701 € à 800 €	2,89 €
	801€ à 1000€	3,12 €
	1001€ à 1250€	3,34 €
	>1250€	3,90 €
	Agents municipaux	2,34 €
	Agents intercommunaux	4,43 €
	Adultes extérieurs	6,06 €

## Nos engagements pour les associations

Après les vacances (bien méritées !) pour la plupart d'entres-elles, les associations ont également repris leurs activités. La commune s'engage à leurs côtés pour leur donner les moyens financiers et matériels d'assurer l'ensemble de leurs activités. Nous sommes particulièrement fiers d'accompagner une cinquantaine d'associations à Martres-Tolosane : sportives, culturelles, patriotiques, artistiques et de lien social.

Avec **100 000 € de subventions** et la mise à disposition de presque **30 bâtiments communaux**, notre engagement reste intact malgré la conjoncture difficile. A cela s'ajoute le soutien logistique avec le prêt et la livraison de matériel pour les événements, l'entretien des équipements, le soutien administratif et la communication... cela représente en cumulé l'équivalent d'un agent à temps plein dédié au soutien des associations.

**Nous leur renouvelons notre gratitude et notre solidarité dans leurs actions collectives et bénévoles.**

## Bienvenue aux nouveaux commerces



Madame Jennifer PORTE

*"Passionnée par la couture, je vous propose des articles variés pour petits et grands."*

### L'aiguille Tolosane

06 62 22 83 76 / [aiguilletolosane@hotmail.com](mailto:aiguilletolosane@hotmail.com)



Monsieur Guillaume FALEMPE

### F-CARS 31 - vente & préparation de véhicules

*"L'entreprise F-cars 31 est spécialisée dans la **vente de véhicules en provenance d'Allemagne et de Suède.** Nous vous assurons des **voitures spacieuses et bien équipées.** Nous vous accompagnons étape par étape de **l'importation à la remise des clés.** Nous sommes également spécialisés dans le **covering et la personnalisation de tous types de véhicules.**"*

Découvrez aussi notre **service de carte grise.**"

138 Avenue des Pyrénées - 31220 Martres-Tolosane

06 01 48 57 63 / [f.carsoff@gmail.com](mailto:f.carsoff@gmail.com)

[www.fcars31.fr](http://www.fcars31.fr)

## Bienvenue aux nouvelles associations

### Association WWKM Krav Maga

Romuald Chouin propose des cours de Krav Maga et de self-défense aux enfants, ados et adultes.

Contact : 06.29.15.61.11 / [contactWWKM@gmail.com](mailto:contactWWKM@gmail.com)

### Le sentier des subtils

Adeline propose des cours de Qi Gong et des stages de bien-être et de développement personnel.

Contact : 06.72.78.97.23



### Les voies de l'être

Nelly Germain propose des séances de méditations actives, en mouvement.

Contact : 06.33.07.42.63 / [lesvoiesdeleltre31@gmail.com](mailto:lesvoiesdeleltre31@gmail.com)



**L'usine Lafarge nous informe que les essais d'alarme de leur établissement reprennent chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 12h.**

## Présentation du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 18 février 2021, le Conseil municipal de Martres-Tolosane a engagé une révision générale de son Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit de mettre le document d'urbanisme en conformité avec les nouvelles lois (ALUR de mars 2014, Climat et résilience d'août 2021) et de fixer les nouveaux objectifs en termes d'aménagement, de logement, de développement durable (économie d'énergie, voies douces, tourisme, agriculture, espaces naturels, activités économiques...). Tout cela en étant compatible avec les prescriptions du futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Sud Toulousain, du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Occitanie et en concertation avec les personnes publiques associées (État, Direction Départementale des Territoires, Chambres d'Agriculture, Architecte des Bâtiments de France, Office National des Forêts, Cœur de Garonne...).

De nombreuses réunions de travail, en collaboration avec le bureau d'études Urba2D et Artifex, ont permis aux élus de réaliser le diagnostic actuel de la commune en matière de logements, de travail, de déplacements, d'activités économiques et d'environnement. Elles ont permis de construire les schémas de développement de la commune pour les 10 ans à venir.

Ainsi, le Conseil municipal, après étude de ce diagnostic, a retenu les différents objectifs à atteindre dans ce projet de PLU. Le 5 septembre 2023, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) était présenté en réunion publique, par Monsieur le Maire et M. Sébastien Charruyer (Urba2D). Nous remercions les martrais qui sont venus discuter de ce projet majeur pour la commune.



Le document présenté à cette occasion est disponible pour consultation sur le site internet de la mairie :

[www.mairie-martres-tolosane.fr/urbanisme/presentation-projet-revision-plu/](http://www.mairie-martres-tolosane.fr/urbanisme/presentation-projet-revision-plu/)

Le projet de carte du futur PLU est, par ailleurs, consultable sur demande à la mairie.

Toutes questions relatives au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Martres-Tolosane peuvent être posées :

- sur le registre disponible en mairie
- par mail à [contact@mairie-martres-tolosane.fr](mailto:contact@mairie-martres-tolosane.fr)  
au bureau d'études URBA 2D – par mail : [sebastien.charruyer@urba2d.com](mailto:sebastien.charruyer@urba2d.com)

Les élus sont également disponibles pour vous rencontrer et échanger de manière constructive.

## RAPPEL SUR L'ADRESSAGE

La loi 3DS de 2022 impose aux conseils municipaux de procéder à la dénomination et au numérotage des voies et lieux-dits y compris les voies privées ouvertes à la circulation, afin que les services de secours, La Poste, les livreurs puissent trouver l'adresse de chaque administré. Ainsi toutes les adresses sont référencées et géolocalisées sur le site national « Base Adresse Nationale » consultable par tous.

Ces opérations ont été réalisées à Martres-Tolosane et chaque propriétaire d'habitation a reçu, début juin 2023, un courrier explicatif ainsi qu'un certificat de numérotage.

Chaque personne domiciliée à Martres-Tolosane, propriétaire ou locataire doit effectuer les démarches nécessaires sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) (accessible directement depuis le site internet de la commune), afin d'indiquer sa nouvelle adresse aux administrations (impôts, CAF, Sécurité sociale, Caisses de retraite...).

Nous vous rappelons également que chaque occupant de l'habitation doit réaliser les démarches de changement d'adresse. L'administration de la mairie ne connaissant pas l'identité des locataires, la composition des familles, **il est recommandé de se rapprocher des services municipaux afin de mettre à jour les adresses sur les listes électorales, sur les registres « enfance-jeunesse »...**

## **Attractivité : la commune signe plusieurs contrats pour redynamiser son centre-bourg avec ses partenaires**

Dans le cadre du programme national Petites Villes de Demain, Martres-Tolosane vient de signer pour la période 2023-2028 une convention d'**Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)**, conclue à l'échelle intercommunale avec Cazères et Rieumes, et un **avenant au contrat Bourg-Centre avec la Région Occitanie**, conclu à l'échelle communale dans la continuité du premier contrat 2018-2023.

Ces documents-cadre formalisent le projet de revitalisation de la commune et le soutien des partenaires financeurs et techniques : l'Etat, la Région Occitanie, le Département de la Haute-Garonne, le Pays Sud Toulousain, la Communauté de communes Cœur de Garonne et l'Établissement public foncier Occitanie.

Le projet de revitalisation s'appuie sur :

- Un **diagnostic** présentant les enjeux du territoire en termes de démographie, d'habitat, d'économie, d'équipements et de mobilité ;
- Des **orientations stratégiques** autour du maintien d'un cœur de bourg attractif et vivant, de la mise en valeur du patrimoine et du cadre de vie et de l'adaptation au changement climatique.
- Un **plan d'actions** détaillé et la définition d'un **périmètre d'intervention** ORT, prioritaire pour lutter contre la vacance des logements et des locaux commerciaux.

Ces deux contrats doivent permettre de faciliter l'obtention des financements nécessaires à l'aboutissement des projets de la commune et des autres collectivités sur la commune. Parmi les projets principaux, on retrouve la rénovation de la gare SNCF et de son parvis, la création et l'aménagement de liaisons douces (vélos, piétons), la création d'un pôle associatif et de logements autour de la cour du Matet, la réhabilitation des logements de l'ancienne gendarmerie, la création d'une unité d'hébergement renforcé à l'EHPAD, le réaménagement de la Place de la Trinité et de l'Avenue des Pyrénées, la création de surfaces commerciales en centre-ville, l'extension de la médiathèque, la transformation de la faïencerie du Matet en espace de création et en espace musée, la création d'une auberge du Comminges à la Maison Mas,...



Retrouvez le projet de revitalisation sur le site internet de la commune : [maire-martres-tolosane.fr](http://maire-martres-tolosane.fr)

### **ZOOM SUR LE DISPOSITIF DENORMANDIE**

#### **un avantage fiscal pour rénover des logements anciens pour de la location**

Dans le cadre de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), des avantages fiscaux sont désormais en vigueur pour faciliter la réhabilitation des logements anciens sur la commune, particulièrement en centre-ville. Il s'agit principalement d'un accès facilité aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour les logements situés au sein du périmètre d'intervention ORT et de l'éligibilité au dispositif Denormandie sur l'ensemble de la commune.

Le dispositif Denormandie est une aide fiscale accordée dans le cadre d'un investissement locatif. Il est destiné à encourager la rénovation de logements anciens par la mise en place d'une réduction d'impôt allant de 12 à 21% en fonction de la durée de l'engagement à louer le logement.

Le projet de loi de finances 2024 sera présenté prochainement à l'Assemblée nationale et précisera la reconduction ou non du dispositif au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Pour en savoir plus : <https://www.economie.gouv.fr/particuliers/reduction-impot-denormandie#>

# Le dispositif Denormandie

Une aide fiscale dans votre commune



Le Denormandie dans l'ancien est un dispositif fiscal voté dans la loi de finances 2019. Il s'adresse aux bailleurs qui :

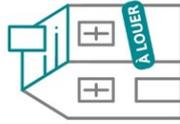
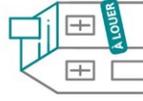
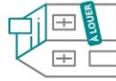
- 1** achètent en centre-ville
- 2** souhaitent mettre leur bien en location longue durée (6, 9 ou 12 ans)

L'aide fiscale porte sur les travaux de rénovation effectués dans le bien avec pour objectif, à terme, d'avoir un parc de logements de meilleure qualité, dans la continuité du plan national de lutte contre le logement insalubre, et d'améliorer l'attractivité dans les centres des villes moyennes.

## Pour une location de



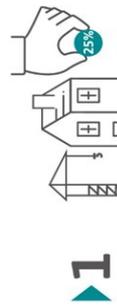
Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt calculée sur la totalité de l'opération.



**6 ans : - 12%**    **9 ans : - 18%**    **12 ans : - 21%**

Exemple : pour l'achat d'un bien de 150 000 euros avec 50 000 euros de travaux, l'aide est de 42 000 euros pour une location de 12 ans, soit 3500 euros de déduction par an. Le dispositif s'adresse aussi bien au particulier qui fait rénover qu'à celui qui achète à un promoteur qui a fait rénover le bâtiment.

## 3 CONDITIONS



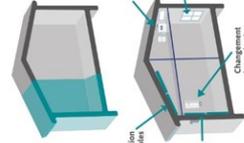
**1** Les travaux doivent représenter 25% du coût total de l'opération. Soit, pour l'achat d'un logement de 150 000 euros, plus 50 000 euros de travaux.



**2** Le plafond des dépenses pris en charge est de 300 000 euros. Si le bien est acheté 450 000 euros et que 150 000 euros de travaux sont effectués, la déduction s'appliquera sur 300 000 euros, non sur 600 000.



**3** Les loyers pratiqués sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables



soit améliorer la performance énergétique du logement d'au moins 30% (20% en habitat collectif)

Les travaux doivent soit représenter 2 types de travaux sur un bouquet de 5

## Cadre de vie : la commune soutient les rénovations de façade autour de la circulade

Dans le cadre d'une opération expérimentale menée avec le soutien de la Région Occitanie sur la période 2023-2024, la commune a lancé un programme d'aides aux propriétaires souhaitant rénover leur façade dans le respect des préconisations architecturales liées à la préservation du patrimoine.

La circulade, le boulevard circulaire et les rues intérieures, sont concernés par ces aides pouvant aller jusqu'à 50%.

Si vous êtes concernés et intéressés par ce programme, une permanence aura lieu le :

**Lundi 6 novembre 2023 de 16h30 à 19h**

Sur rendez-vous auprès de Monsieur Laurent SAINRAU :  
06 47 80 30 96 / l.sainrau@cc-coeurdegaronne.fr

Plus d'informations dans le règlement d'attribution des aides de l'Opération Façades : <https://mairie-martres-tolosane.fr/patrimoine/operation-facades-2023-2024/>

### 2 périmètres d'intervention avec des niveaux d'aide distincts



**50% max**

Périmètre 1

- Grand-rue de l'Eglise
- Petite rue de l'Eglise
- Rue du Couvent
- Rue du Rempart
- Place Henri Dulion
- Rue du Vieux-Martres
- Rue du Donjon
- Place d'Armes
- Rue du Clocher

**30% max**

Périmètre 2

- Boulevard du Nord
- Boulevard de la Magdeleine

Cette opération est lancée avec la participation financière de la Région Occitanie dans le cadre du contrat Bourg-Centre 2023-2028 et la participation technique de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Haute-Garonne (UDAP 31) et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne (CAUE 31).



## Du côté des maternelles

Comme chaque année, la rentrée scolaire a été échelonnée sur deux journées pour l'accueil des enfants de petites sections. Cette organisation a permis au personnel de l'école maternelle d'être au plus près des besoins des enfants et de leur offrir un cadre plus sécurisant et apaisant.

Sur les deux journées, les parents ont pu accompagner leur enfant et rester en classe pendant quelques dizaines de minutes supplémentaires afin de renforcer la transition entre la classe et la maison.

L'effectif moyen par classe est de 23,5 élèves. L'école maternelle a décidé de ne pas accueillir des enfants de Toutes Petites Sections pour la nouvelle année scolaire afin de ne pas surcharger les classes. La répartition est ainsi faite :

Mme MOYNE accueille 25 élèves de Petites sections

Mme ESCARPIT accueille 10 élèves de Petites sections et 15 élèves de Moyennes sections

Mme MERTZ accueille 24 élèves de Moyennes sections

M. BOURDON accueille 20 élèves de Grandes sections

Les parents ont été accueillis mardi 26 septembre pour rencontrer l'équipe enseignante. Ce moment indispensable aux échanges permet aux familles de mieux connaître le fonctionnement et de répondre directement à leurs demandes.



L'école maternelle cherche 2 volontaires en service civique pour accompagner les enfants dans les différentes tâches et apprentissages du quotidien. Si vous avez entre 18 et 24 ans, si vous êtes intéressés, retrouvez les annonces sur le site [service-civique.gouv.fr](https://service-civique.gouv.fr) ou contactez directement l'école au 05.61.98.62.15.

Le projet d'école dont l'axe principal est l'ouverture sur autrui doit être retravaillé très prochainement. Quant aux projets pour cette année, l'ensemble des élèves participera au **spectacle Borborygmes de la Cie ScoM**, proposé par Angonia le mardi 19 décembre à 10h à la salle des fêtes. Bien d'autres spectacles et sorties doivent être programmés dans les semaines qui viennent.

Enfin cette année, l'école va accroître sa participation à la Kermesse et au Carnaval de l'école afin de mieux suivre le rythme des événements de l'**Association des Parents d'Élèves** qui ponctuent l'année scolaire.

## L'Association des Parents d'Élèves "Les petits martrais"



*"L'APE a tenu sa 7<sup>ème</sup> Assemblée Générale et se sent de plus en plus seule pour l'organisation. Il va être de plus en plus difficile pour nous de maintenir le nombre de manifestations que vous attendez. Rappelons que grâce à l'investissement de bénévoles, **c'est 25500 € qui ont été reversés**, ces 7 dernières années, à la coopérative scolaire pour financer les sorties, les intervenants, les achats de livres sans compter les bons moments partagés à la Kermesse, lors du défilé du Carnaval et d'Halloween..."*

**Vous voulez que ça continue, mobilisez-vous pour vos enfants !**

 APE Les Petits MARtrais

### Pour les gourmands de tous âges !

L'APE Les Petits Martrais propose, pour vos fêtes de fin d'année, d'acheter vos coffrets de chocolats (& autres gourmandises) de manière utile : les bénéfices seront reversés aux coopératives scolaires de Martres-Tolosane.

Rendez-vous sur le site : [asso.initiatives.fr](https://asso.initiatives.fr) Code d'accès : UFGEJH

Choisissez vos gourmandises, payez en ligne et recevez avant les fêtes votre commande à domicile, en point relais ou par l'intermédiaire de l'APE. Des catalogues avec bon de commande sont aussi disponibles auprès de l'APE.

**Date limite de commande : 7 novembre !**



## Du côté des primaires

L'école élémentaire a fait sa rentrée 2023 avec 8 classes, plus le dispositif ULIS qui accueille les élèves en situation de handicap. Cette année nous avons dû fermer une classe car les effectifs sur l'école sont légèrement en baisse ; à la rentrée, nous avons **183 élèves inscrits**, ce qui fait une moyenne de 23 élèves par classe, répartis de la façon suivante :

Mme Jany accueille 22 élèves de CP

Mme Touzanne accueille 23 élèves de CE1

Mme Remondi et M. Lériné, le vendredi, accueillent 20 élèves de CP & CE1

Mme Noyez accueille 23 élèves de CE2

Mme Skujins accueille 26 élèves de CM1 & CM2

Mme Ducos accueille 21 élèves de Grande section, CM1 & CM2

Mme Celayeta accueille 20 élèves de Grande section, CM1 & CM2

M. Noël et M. Lériné accueillent 28 élèves de CM1 & CM2

M. Corrège accueille 13 élèves en classe ULIS

Cette année l'accent sera mis sur l'ouverture culturelle des élèves. L'équipe enseignante a prévu que les élèves assistent régulièrement à des manifestations culturelles (spectacles, expositions...) et aussi qu'ils participent à une création avec un artiste pour les accompagner.

**Rendez-vous en juin pour admirer les productions des élèves !**

## Les CM2 ont participé au Festival du verbe

Certains CM2 de l'école ont participé activement au festival du verbe qui s'est déroulé à Martres les 16 et 17 septembre.

Les élèves ont interviewé les stars qui étaient présentes sur le festival. Par groupes de 2 ou 3, ils ont dû se hisser sur une chaise géante et ils ont posé les questions qu'ils avaient préparées en classe. Ils ont par exemple demandé à Arthur H s'il aimait l'école ou encore à M comment il faisait sa coiffure originale !

Ce fut une belle aventure pour eux, ils ont eu le trac de parler devant le public mais cela leur fera de beaux souvenirs !



Havila, Lana et Lyzia interviewent Arthur H et sa fille



Ornella, Arona & Helena devant M et sa sœur Nach



Lorenzo, Lysia et Naelya face à Charlelie Couture et sa fille



Théo et Maël interviewent Dick Annegarn et Dany Boon

## La recette de notre chef

## Truffes au citron

### Ingrédients :

- 125 gr de gaufrettes à la vanille
- 2 citrons
- 30 gr de fromage frais à tartiner
- 2 c.à s. de sucre glace
- 2 c. à c. de lait
- 40 gr de sucre en poudre



Préparation : 30 minutes pour 12 truffes

### Préparation :

- Rapez le zeste des 2 citrons
- Émiettez les gaufrettes avec vos mains pour obtenir une pâte de gaufrettes
- Ajoutez à la pâte la moitié des zeste de citron, le fromage frais, le sucre glace et le lait.
- Malaxez
- Dans un bol, faire la préparation de finition, sucre en poudre et les zestes de citron restants
- Divisez la préparation en 12 petits patrons, réalisez avec ceux-ci des boulettes
- Roulez les boulettes dans la préparation de finition
- Mettez au moins 1 heure au réfrigérateur avant de consommer



L'Espace Jeunes de Martres-Tolosane est, depuis cet été, géré par Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud.



Titulaire d'un Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS), directrice de l'Espace jeunes de Bérat depuis 2018, **Amelia CASH** assure, depuis cet été, la direction de l'Espace Jeunesse de Martres-Tolosane.

**L'Espace Jeunes est ouvert à tous les jeunes de 11 à 17 ans.** Il propose des temps de partage, de réalisation de projets, des sorties, des ateliers et activités de loisirs, des moments conviviaux.... Vous pouvez venir pour vous retrouver entre amis, discuter, échanger et profiter du matériel mis à disposition (jeux de société, consoles, baby foot, ping pong...).

**Ouvert le mercredi de 12h30 à 19h et le samedi de 14h à 19h.**

**Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi, de 14h à 18h  
et les matinées de 9h30 à 14h sur projet (chantiers, ateliers, sorties...)**

Les programmes d'activités sont disponibles avant chaque période de vacances dans les commerces et lieux publics de la commune ou sur internet à : [www.lecgs.org/fr/](http://www.lecgs.org/fr/)

L'équipe d'animation est à l'écoute pour accompagner dans le montage des projets : que ce soit une idée de sortie, une proposition de séjour de vacances, une proposition d'animation locale ou tout autre projet....

## **LES PROJETS JEUNES**

Pour tous les jeunes de 12 à 25 ans.

Nous accompagnons les jeunes dans la réalisation de leurs projets, citoyens, culturels, sociaux, ou l'accompagnement à une demande ou besoin spécifique, à un projet personnel.

Une permanence tous les vendredis de 17h à 20h, ainsi que des temps spécifiques seront définis avec les jeunes selon les différents projets.

## **Dispositif CLAS**

Le **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** est un dispositif permettant d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants et les jeunes ont besoin pour mieux réussir leur scolarité.

L'Espace Jeunes de Martres-Tolosane est agréé, conformément à la Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité signée par les Ministères de l'Éducation nationale, de la Famille, de la Jeunesse et des Sports...

Les séances CLAS se déroulent à l'Espace Jeunes.

Pour les collégiens : deux séances hebdomadaires les mardis et jeudis de 17h25 à 19h10.

**Renseignements,  
inscription et adhésion :**

**Espace Jeunes  
Avenue des Pyrénées  
31220 MARTRES-TOLOSANE**

 **06 62 47 14 66**



1. 13 juillet



2. Les mardis animés de la Bulle



3. L'Instant plaisir & éphémère



4. 26 août



5. 2 septembre



6. 8 septembre



7. 9 septembre



8. 16 & 17 septembre

**1. ANGONIA & l'Association LES CHEMINS** nous ont proposé un chantier artistique et citoyen. 5 jours de spectacles, d'ateliers, de débats et d'échanges pour réfléchir ensemble au Monde d'après.

**2. LA BULLE EN VRAC** a proposé, chaque mardi de l'été, une soirée animée et musicale pour le plus grand plaisir d'un public toujours plus nombreux. Variant les genres musicaux, ambiance et gourmandise étaient toujours au rendez-vous.

**3. L'INSTANT PLAISIR & ses rendez-vous éphémères.** Jo s'est démené pour animer tous les week-ends de l'été : marchés nocturnes, vides greniers, concerts & karaokés. Les rendez-vous festifs ne s'arrêtent jamais à la brasserie.

**4. Le repas de LA C.R.I.M.** a réuni 120 convives dans la salle des fêtes. Esprit guinguette et menu réalisé par les bénévoles avec des produits locaux uniquement. Ambiance musicale assurée par Pauly-morphe.

**5. FORUM DES ASSOCIATIONS.** + de 30 associations martraises réunies au gymnase pour présenter leurs activités. Un bel après-midi ludique et convivial.

**6. La TEAM, en ouverture de la fête de septembre** a offert le 1<sup>er</sup> match de la Coupe du Monde de rugby. L'écran géant et la restauration sur place ont attiré un public très nombreux, par une soirée encore estivale et victorieuse pour le XV de France.

**7. LE VEAU À LA BROCHE** organisé par la MACA a réuni presque 500 personnes dans le gymnase pour le traditionnel repas de la fête de septembre.

**8. LE FESTIVAL DU VERBE.** Dick ANNEGARN & Les Amis du Verbe ont accueilli 5000 personnes pour deux jours de spectacle et de poésie au Camping du Moulin avec sur scène : Dany Boon, Arthur H. et sa fille, Charlélie Couture et sa fille, M et sa sœur Nach... des talents connus ou à connaître... Magique !

## Des nouvelles d'Angonia

Qui dit rentrée dit nouvelle saison !!

Avez-vous vu la brochure automne / hiver d'Angonia ?

Du théâtre à la danse contemporaine, pour tous les âges et plein de surprises !

## Les prochains rendez-vous

### On danse à l'école !

Le projet Danse à l'École continu cette année avec deux classes de l'école de Martres-Tolosane. Chacune suivra **10h d'ateliers de pratique de la danse contemporaine**. Les élèves sont accompagnés par une artiste danseuse issue de la Compagnie Samuel Mathieu.

Ce travail est financé par la Mairie de Martres-Tolosane et l'Education Nationale. Il permet aussi aux enseignant.e.s de suivre une formation en danse afin d'accompagner les élèves dans la découverte de la danse contemporaine.

A la fin de l'année scolaire, les enfants de toutes les classes ayant participé à ce projet se réuniront. Une rencontre départementale qui permettra d'associer les familles à la restitution de ces projets.

### Un concert avant la finale ?

Le concert des SuperSoulBrothers, organisé avec Jazz en Comminges et le Salon des Arts et du Feu et initialement prévu le **samedi 28 octobre** à 21h, est avancé à **18h** afin de permettre d'assister à la finale de la coupe du monde de rugby.

La possibilité d'une belle journée qui s'annonce avec flânerie au salon l'après-midi, un concert à l'heure de l'apéritif et une finale en soirée !

### Venez krumper !

**Samedi 25 novembre à 11h à la salle du Matet**, initiez-vous au krump et à sa puissante énergie !

Le krump est une danse urbaine issue du hip-hop. Il est né dans les ghettos de Los Angeles à la fin des années 1990, c'est une danse instinctive, une danse sauvage, proche de la transe.

Et pour cet atelier, ce sont ni plus ni moins que deux des meilleurs krumper français qui viennent à Martres-Tolosane : Wilfried Blé, dit *WOLF* et Alexandre *CYBORG* Moreau.

**Atelier d'initiation** pour tous les âges. Faites vos réservations auprès du service Angonia, la jauge est limitée. **Inscrivez-vous vite !**

Et retrouvez le spectacle **EPURRS 360 à 20h30 à la salle des fêtes de Martres-Tolosane**

*Atelier de Krump  
Samedi 25 novembre à 11h - salle du Matet,  
Durée : 1H30  
Accessible tous niveaux et tous âges  
Tarif unique : 10€*

sam 02/09	21h00	Olga Théâtre
mer 13/09 jeu 14/09	de 21h00 à 00h45	Métagore Théâtre en extérieur
sam 16/09 dim 17/09	14h30 15h00	Festival du Verbe Festival
ven 13/10	18h00	Pyjama Party Contes et tartines
dim 15/10	16h30	Malbrough s'en va-t-en guerre ! Spectacle
sam 28/10	21h00	The SuperSoul Brothers Concert
sam 11/11 dim 12/11	19h00	De la mort qui tue Théâtre
jeu 16/11	20h00	Antigòna Théâtre en Occitan
mar 21/11	18h30	Vue Théâtre d'objets
sam 25/11	11h00 17h00 18h00 20h30	Krump avec Wolf et Cyborg Atelier Soi(e) Cirque Dans ma chambre #1 (no way) Danse EPURRS 360 Danse
ven 08/12	18h30	À la rencontre d'Ivan Viripaev Lecture
ven 15/12	19h00	Groin, le banquet Théâtre
mar 19/12	17h30	Borborygmes Cirque
dim 18/02	15h00	Estornapic Concert

*Concert des SuperSoulBrothers  
Samedi 28 octobre à 18h  
Salle des fêtes de Martres-Tolosane*



## Cours d'aquarelle avec Salvador CAVALLE

Neuf séances dans le jardin du Grand Presbytère ont été accueillies avec succès. De nombreuses participantes se sont essayées à la technique de l'aquarelle. La participation masculine fut moindre mais il n'est pas interdit de penser que les messieurs seront plus nombreux à l'avenir !

Un grand merci à vous toutes et tous pour votre participation. Un grand merci à Salvador pour ses animations dans la joie et la bonne humeur !

Mais tout à une fin... enfin presque... puisque nous remettons les pinceaux sur les chevalets à l'occasion de stages de 3 jours programmés pour la période des vacances de la Toussaint.



## Les journées du patrimoine

Dans le dispositif du CAUE 31 et dans le cadre des Journées du patrimoine le Grand Presbytère a proposé le vendredi 15 septembre un jeu de piste dans tous les sens ! A cette occasion, nous avons accueilli une classe de 25 élèves de l'école primaire de Rieux Volvestre.

Nous avons pu noter une bonne fréquentation sur l'ensemble du week-end sur l'exposition Sacré-Profane du Grand Presbytère environ 160 visiteurs.

Et sur le musée archéologique du donjon, on compte une centaine de visites dans lesquelles s'inscrivent les visites guidées du bureau d'information touristique et la visite commentée d'Emmanuelle Boube.



**NOUVELLE EXPOSITION**

### " Un voyage au jardin des rêves "

Du 1er octobre au 23 décembre 2023 - Ouvert tous les jours

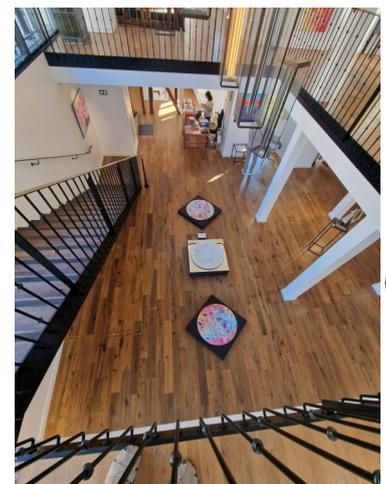


La poésie est ici, le fil conducteur d'une promenade dans le jardin imaginaire de deux artistes.

Avec ses pinceaux colorés, Chris Carpediem, s'exprime et crée des univers joyeux habités par la rondeur et la douceur.

Sous les doigts « argiles » de Pépita Grando, naît l'élégance et la légèreté de la matière.

De leur collaboration est né le projet, d'une déambulation dans un jardin d'abondance. Paysages rêvés en quête de sensibles beautés.



**CHRIS CARPEDIEM**  
 000  
**PÉPITA GRANDO**

**EXPO**  
 05 61 87 64 93

**ENTRÉE LIBRE**  
 Ouvert tous les jours  
 000  
 Le Grand Presbytère  
 6 place Henri DULJON  
 31200  
 MARTHES-TOULOUSAIN

**UN VOYAGE  
 AU JARDIN  
 DES RÊVES**

01 OCT  
 23 DÉC  
 2023



**Vernissage de l'exposition  
 en présence des artistes  
 Mercredi 1er novembre à 11h**

**Coupe du monde de rugby 2023 !!!**

Une table avec des documents relatifs au rugby vous attend à la médiathèque, voici quelques titres :

**Jeunesse**

"À l'école du bout du monde : le kiwi de Rotorua"

de D. Dufresne et C. Piochon

"Rugby" (série passion sports) de Joyce Taubé

"Le rugby, c'est un sport de compact !" (série bd rugbymen)

de Beka et Poupard

**Adulte**

"Go ! Le rugby" d'Aymeric Jeanson

"Boucherie ovale" par la boucherie d'ovale

"Larousse du rugby" d'Olivier Villepreux

"Stade toulousain" de Bruno Fabioux et Henri Rozés



Une autre sélection à découvrir, pour mieux connaître les artistes présents au Festival du verbe 2023 !

**Le fonds cinéma s'étoffe avec une dizaine de nouveautés :**

**Prochain rdv de la médiathèque  
vendredi 13 octobre 2023 à 19h  
Pyjama Party à la salle des fêtes**

Enfilez vos pyjamas et vos chaussons, prenez vos doudous, vos couettes et oreillers.

Venez vous poser et écouter des histoires dans le noir...

Avec **les Ratconteuses** du foyer rural intercommunal de Clarac.

Les tartines salées et sucrées sont offertes par la Médiathèque et Angonia.

À vous de compléter le menu avec vos envies de partage gourmand.

Infos et réservations : [martres-bibliotheque@wanadoo.fr](mailto:martres-bibliotheque@wanadoo.fr) / 05.61.98.61.79



## Partenariat avec les élèves de l'École Jean de La Fontaine

Les élèves de CM1-CM2 de Mme Celayeta sont venus avec leur sagesse s'employer sur le projet « TRI » .

### *Ensemble protégeons notre environnement*

Chaque élève portant un déchet et les aînés ayant confectionné des poubelles représentatives des colonnes de tri sélectif. La matinée s'est déroulée sur le **"Pourquoi le tri ?"** Un petit peu d'histoire et d'application. Enfants et résidents ont ensuite partagé le temps du déjeuner et d'une partie d'EUREKA. Chagrinés de partir, nous reprogrammons de nous revoir et de continuer nos apprentissages. **" Super partage et super après-midi "**

### Moments de convivialité

Il s'est déroulé de belles journées dans notre EHPAD, la journée citoyenne en complicité avec les familles mais aussi la soirée Guinguette autour d'une immense pile de crêpes bretonnes et bananées à la chantilly !! Ce soir là nous avons fait les jeunes et nous nous sommes couchés un peu tard.



Véronique, notre animatrice, ne cesse de nous divertir avec différents ateliers, différentes sorties. Nous sommes allés goûter auprès des ânes de Montberaud, à Saint Michel chez Agathe, maraîchère bio, avec ses chevaux qui remplacent les machines, à Cazères chez Sabrina notre deuxième maraîchère qui nous fournit en légumes bio, elle aussi.

Nous sommes souvent invités, très chaleureusement à goûter dans les familles, chez notre coiffeuse Noëlle, au Grand presbytère après la visite d'une exposition.

D'autres sorties ont dû être reportées à cause de la canicule. Mais nous envisageons très prochainement de monter au Pas de la Case (Pour faire le plein ☺)

***Nous vous remercions tous pour ces instants partagés !***

### *Les feuilles d'automne*

**" Un été de plus, une année au deux tiers, mais pas seule. Toujours quelqu'un pour nous dire un petit mot gentil, c'est important de ne pas ressentir la solitude, mais les années oui ! "**

Témoignage de Mme G.G.



L'association **Accompagner en Comminges** a été créée en 1998

C'est une ASP : Association pour le développement des Soins Palliatifs, membre du mouvement national Être Là, Accompagner en Soins Palliatifs, et adhérente à la SFAP : Société Française d'Accompagnement des Soins Palliatifs.

Nos objectifs : Recruter et former des bénévoles pour accompagner par la présence et l'écoute des personnes en fin de vie et leur famille en partenariat avec les équipes de soins. Ceci en toute confidentialité, sans prosélytisme ni projet pour la personne accompagnée. Le siège social est à Saint Gaudens. Les accompagnants bénévoles interviennent dans un rayon de 30 kilomètres, au Centre Hospitalier Comminges Pyrénées, dans des EHPAD, et éventuellement à domicile.

Une convention est préalablement signée entre l'Association Accompagner en Comminges et les établissements où la présence des bénévoles est souhaitée.

Contacts de l'ASP « Accompagner en Comminges » : [aspcomminges31@yahoo.fr](mailto:aspcomminges31@yahoo.fr) / 07.82.37.27.67



## INFOS TRAVAUX

### Secteur BOURGAUX / LOUMAGNE :

#### *Augmentation de l'Indice Qualité de Service*

Le schéma d'exploitation de ce secteur a été modifié : le poste de transformation « Loumagne » était arrivé à saturation. Un incident réseau avait d'ailleurs eu lieu en Août 2022.

Aujourd'hui le réseau a été rééquilibré et l'alimentation électrique des résidences particulières a été transférée sur le poste « Les Bourgaux ».

Désormais, le poste « Loumagne » alimente uniquement les agriculteurs irrigants.



### Secteur HOUROUNE :

#### *Remplacement des équipements Haute Tension et nouveau transformateur*

Suite à des défauts réseau sur la commune début septembre, la Régie Municipale d'Electricité (RME) a procédé au remplacement à neuf des cellules haute tension, du transformateur de distribution et des liaisons HTA sur le poste HOUROUNE (entre Montoulies et Route de Marignac).

Ces travaux ont été effectués sous coupure.

Les cellules défectueuses vont être envoyées en expertise fournisseur afin de déterminer la cause de la casse du matériel.



## RAPPEL pour les usagers sous oxygène

**Si vous êtes sous assistance respiratoire, pensez à vous déclarer auprès de l'ARS ou à minima à vous identifier auprès de la Régie ou de la Mairie de Martres.**

Les personnes dites médicalement prioritaires, c'est-à-dire les patients à hauts risques vitaux (PHRV- sous respirateur plus de 20h/24h) peuvent se faire connaître :

↳ Auprès de l'ARS

Agence Régionale de Santé Occitanie

10 Chemin du Raisin

31000 Toulouse

05 34 30 24 00

↳ En remplissant un dossier :

✓ certificat médical cerfa 10402\*02

✓ cerfa 10401\*02.

Ces documents sont à disposition **auprès de l'accueil de la Régie et de la Mairie de Martres**, ou peuvent être téléchargés directement sur internet.

**Cette démarche de votre part est importante afin que la Régie puisse prendre les dispositions nécessaires en cas de coupure.**

## ✧ ÉTAT CIVIL ✧

### PACS



Laëtitia BENES 17 juillet  
& Fabien ANDREU-BOUSSUT  
Gwenaëlle BENAIS 30 septembre  
& Jérémie CARUSO

*Félicitations aux amoureux !*

### MARIAGES



Julie MAILLARD 15 juillet  
& Lilian LATAPPY  
Lise CHANFREAU 12 août  
& Maxime LEBOIS  
Vanessa HALOT 23 septembre  
& Filipe FRANCISCO MARQUES

*Félicitations aux mariés !*

### DÉCÉS



Noël DUBREZ 12 juin  
Josette SANCHEZ 21 juin  
Henri BORDAGE 4 juillet  
Marie BOUBE 15 juillet  
Thierry LAGAUZERE 29 juillet  
Antoine POLIT 8 août  
Fernanda DO REGO AFONSO BAMBA 10 septembre  
Huguette LAFONT 12 septembre  
Jean FARINES 12 septembre  
Maryse AGUERO 28 septembre  
Lucette PIQUEPE 7 octobre  
Jean SUFFRAN 7 octobre

*Sincères condoléances aux familles.*

### NAISSANCES



Rafael AGNES 26 juillet  
Lia ATTANE 26 août  
Milann FOLTRAN 1er octobre

*4 autres naissances sont recensées sur cette période  
mais les familles ne souhaitent pas de publication.*

*Félicitations aux heureux parents !*

## ✧ INFOS MAIRIE ✧

### Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mercredi

9h à 12h / 13h30 à 17h30

Judi 9h à 12h / 15h à 17h30

Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h



12 Boulevard de la Magdeleine  
31220 Martres-Tolosane



contact@mairie-martres-tolosane.fr



05 61 98 80 02



www.mairie-martres-tolosane.fr



@MartresTolosane31220  
#MartresTolosane



Martres Tolosane

<p><b>Bibliothèque Municipale</b> Rue du Portail</p> <p>Horaires d'ouverture au public mardi, mercredi &amp; samedi 10h à 12h30 et 13h à 18h</p>	<p><b>Service Urbanisme</b> Mairie de Martres-Tolosane</p> <p>Horaires d'ouverture au public lundi, mardi &amp; vendredi de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous en dehors des horaires fermé le mercredi après-midi urbanisme@mairie-martres-tolosane.fr</p>	<p><b>Grand Presbytère</b> Place Henri Dulion</p> <p>f @legrandpresbytere i Legrandpresbytere y Legrandpresbytere Martres-Tolosane</p>	<p><b>ANGONIA</b> Espace Culturel</p> <p>f @EspaceCulturelAngonia i espaceculturelangonia</p>
--	--	--	---

## Permanences Partenaires

### La Mission locale

Tous les jeudis sur RDV  
Contact : 09 70 22 05 00

### La Maison des Solidarités

Permanences sur RDV  
Contact : 05 61 98 44 70

### Permanence numérique

Chaque lundi de 13h30 à 16h30  
Sur RDV : 06 82 10 14 48

# 22<sup>e</sup> SALON DES ARTS & DU FEU



MARTRES-TOLOSANE

## PORCELAINES ROYALES DE MEISSEN SAXE - ALLEMAGNE

27.28.29  
OCT. 2023

VEN • 14H-21H  
SAM-DIM • 10H-19H

 [salondesartsetdufeu.fr](https://www.salondesartsetdufeu.fr)

